

De la dinde à Noël ?

Cette année 2020, Noël tombe un vendredi. Qu'en est-il de la loi de l'abstinence ?

Publié le 23 décembre 2020 · 1 min de lecture



Cette année 2020 (comme en 2015), Noël tombe un vendredi. Qu'en est-il de la loi de l'abstinence ?

La loi de l'abstinence oblige les fidèles chaque vendredi. Mais comme le prévoit le droit de l'Église, cette abstinence est levée à Noël, fête d'obligation de l'Église universelle et en France. Il en serait de même un vendredi 15 août (Assomption) ou un vendredi 1^{er} novembre (Toussaint).

Source : laportelatine.org/actualite/de-la-dinde-a-noel
© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France